

D 25-82 SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES CONCILIATEURS DE JUSTICE CAEN – NORMANDIE. Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le six novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u></p> <p>Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE, Dominique FROT, Adjoints au Maire, Alain BERTAUD, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON Patrick BARBA, Nathalie MAHIER, Joanna de KERGORLAY, Fabien DUPONT, Céline VOISIN, Didier FRAGASSI, Conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u></p> <p>Alain GOSSELIN : pouvoir donné à Olivier COLIN Sylvia FLEURY : pouvoir donné à Alain BERTAUD Patrick BLOSSE : pouvoir donné à Olivier HOMOLLE Antoine ARIF : pouvoir donné à Laurent LAEMLÉ</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
--	---

Laurent LAEMLÉ informe les membres du conseil municipal de la demande de subvention présentée par l'association des conciliateurs de justice CAEN - NORMANDIE.

Depuis quelques années, un conciliateur assure des permanences mensuelles à la mairie de HOULGATE et son rôle est essentiel pour de nombreux administrés.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 300 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- D'approuver le versement d'une subvention de 300 € au profit l'association des conciliateurs de justice CAEN – NORMANDIE ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce sujet.




Olivier COLIN,
Maire.

Accusé de réception en préfecture
014-211403381-20251110-D25-82-DE
Date de télétransmission : 10/11/2025
Date de réception préfecture : 10/11/2025